

ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Préparer les investissements de 2027 dès les achats d'octobre

Les prix des biens d'équipement progressent modérément, mais les évolutions de conformité peuvent peser davantage que la variation de l'indice. Pour les projets livrés début 2027, sécuriser le cadre Machines, la réception et le maintien en service des fonctions numériques, avec un coût complet sur la durée d'utilisation.

ÉQUIPEMENTS ET MACHINES - FRANCE

117,0

points, base 2021 = 100
août 2026

BIENS D'ÉQUIPEMENT - ZONE EURO

+2,6

% sur un an
août 2026

Des hausses mesurées, à comparer au périmètre proposé

L'INSEE observe une hausse mensuelle de 0,4 % des équipements électriques, électroniques, informatiques et machines sur le marché français en août. Notre analyse : obtenir le détail du devis et séparer machine, automatisme, outillage, installation et formation. Une nouvelle fonctionnalité ou une variante de capacité ne doit pas passer pour une simple hausse de prix. ^[1]

La comparaison européenne apporte un second repère

Les prix des biens d'équipement de la zone euro augmentent de 0,2 % sur un mois et de 2,6 % sur un an en août. Notre analyse : utiliser cet agrégat comme contrôle de cohérence, puis comparer des offres techniquement équivalentes. Il ne prouve ni la marge d'un constructeur, ni le prix d'une machine particulière. ^[2]

LECTURE ANYWAY

Comparer investissement, cadence utile, rebut, consommation, entretien, immobilisation et fin de vie sur une même durée. Tester les hypothèses de volume : une option économe dépend du taux d'utilisation.

MARCHÉS & TENDANCES

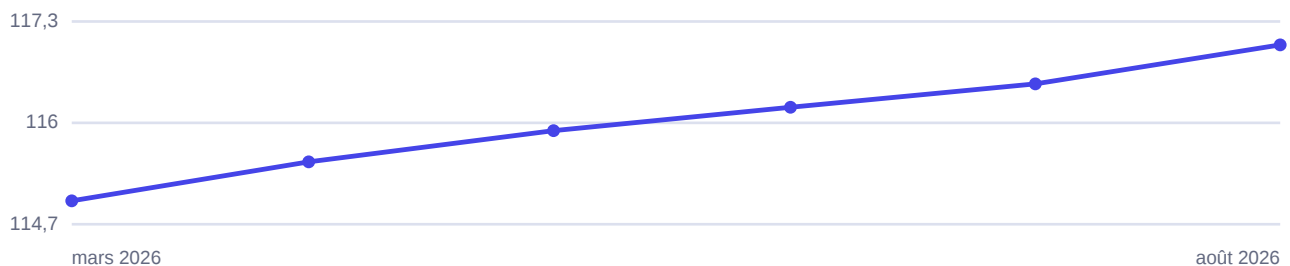
Cours et indices : voir leur évolution.

INDICATEUR	NIVEAU / PÉRIODE	ÉVOLUTION / PÉRIMÈTRE
Équipements et machines - France ^[1]	117,0 points, base 2021 = 100 · août 2026	+0,4 % / juillet ; +2,8 % sur un an · Agrégat C3 des prix de production français pour le marché français
Biens d'équipement - zone euro ^[2]	+2,6 % sur un an · août 2026	+0,2 % / juillet ; données corrigées des variations saisonnières · Prix de production industriels sur le marché intérieur de la zone euro, biens d'équipement

Une progression industrielle régulière ^[1] ^[6]

Équipements et machines - France C3

indice, base 2021 = 100



Écart du repère : +1,74 %

L'agrégat français C3 passe de 115,0 en mars à 117,0 en août, soit +1,7 %. Août progresse de 0,4 % sur juillet. Cette hausse moyenne ne démontre pas celle d'une machine précise : distinguer standard, intégration, pièces et conditions d'installation dans le devis.

Chaque série possède son unité et son échelle. Dernière observation : août 2026. Mars-juillet proviennent de la publication du 27 août ; juillet et août sont recoupés dans celle du 30 septembre. Séries révisables ; la version complète actualisée des mois plus anciens n'a pas été obtenue. Indice français C3, sans assimilation au champ Eurostat.

Le calendrier de conformité entre dans le planning achats

Le règlement Machines devient obligatoire le 20 janvier 2027 ; les obligations principales du CRA arrivent en décembre 2027. Notre analyse : les commandes d'octobre peuvent conduire à une mise sur le marché relevant de ces échéances. Faire clarifier date, rôle fabricant/intégrateur et logiciel livré, plutôt que traiter la conformité après installation. ^[3] ^[5]

RÉGLEMENTATION & RSE

Sécuriser la conformité, activer les leviers responsables.

Machines : bascule le 20 janvier 2027 · DIRECTIVE 2006/42/CE ACTUELLE ; RÈGLEMENT 2023/1230 OBLIGATOIRE LE 20 JANVIER 2027

La directive 2006/42/CE régit les mises sur le marché antérieures au 20 janvier 2027 ; le règlement 2023/1230 s'applique ensuite. Sécurité IA, cybersécurité et modifications majeures nécessitent qualification ; la date de commande ne fixe pas le régime. ^[3] **À faire** : Identifier mise sur le marché et responsable ; exiger documentation, notice et réception adaptées.

Équipement réel et exploitation · APPLICABLE AUX MACHINES NEUVES, D'OCCASION OU LOUÉES SELON LE CAS

L'acheteur doit vérifier la conformité de l'équipement : un document ne remplace pas les protecteurs et dispositifs de sécurité. L'utilisateur conserve maintien en conformité et vérifications périodiques lorsqu'elles sont requises, y compris occasion ou location. ^[4] **À faire** : Prévoir réceptions usine et site, réserves, contrôle des adaptations et règles d'exploitation avant mise en service.

CRA : obligations échelonnées · SIGNALEMENT FABRICANT DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE 2026 ; OBLIGATIONS PRINCIPALES AU 11 DÉCEMBRE 2027

Produits numériques concernés : signalement fabricant des vulnérabilités exploitées et incidents graves depuis le 11 septembre 2026 ; principales exigences de conformité au 11 décembre 2027. Qualifier exclusions, produits antérieurs et modifications substantielles. ^[5] **À faire** : Vérifier champ, durée de support, mises à jour, alertes et traitement des produits antérieurs.

RSE · Acheter la performance pendant l'usage

Énergie au point de fonctionnement

Le règlement moteurs impose des classes d'efficacité selon puissance et caractéristiques. Exemple confirmé : certains moteurs triphasés de 75 à 200 kW doivent atteindre IE4 depuis juillet 2023 ; les exclusions restent à contrôler. La classe seule ne remplace pas une comparaison du système au régime d'utilisation réel. ^[7]

À engager : Demander rendement aux charges utiles, heures d'usage, réparabilité et disponibilité des pièces ; comparer le coût complet sans économies présumées.

Révision à suivre, exigences actuelles à respecter

La Commission a lancé en août 2025 le réexamen des moteurs et variateurs, incluant l'efficacité matière et la circularité. L'adoption visée est 2029 : c'est une préparation réglementaire, pas une exigence supplémentaire déjà applicable en octobre 2026. La conformité actuelle reste à démontrer. ^[8] ^[7]

À engager : Prévoir pièces remplaçables, support documenté et revue des futures règles au renouvellement des gammes, avec responsabilités identifiées.

DÉCISIONS ACHATS

Transformer la veille en décisions documentées.

Définir une réception opposable

Écrire critères de performance, qualité, sécurité, compatibilité et conditions d'essai. Lier paiements aux livrables vérifiés et correction des réserves. Chiffrer installation, formation, qualification et documentation requise.

Garantir l'accès aux pièces et aux logiciels

Négocier pièces, délais d'intervention, sauvegardes, licences et restauration. Exiger préavis d'obsolescence, migration et prix de service transparents. Limiter les accès de maintenance distante avec les équipes de sécurité.

Encadrer les changements jusqu'à la livraison

Soumettre substitutions d'automate, composant de sécurité ou logiciel à validation et contrôle requis. Clarifier fabricant/intégrateur, preuves et recours ; la garantie ne dispense pas l'employeur de ses obligations d'exploitation.

ANYWAY VOUS ACCOMPAGNE

Un premier échange pour cadrer vos priorités, comparer les offres et sécuriser vos engagements.

Thomas DELOTS · 06 63 25 32 35 · contact@anyway-consulting.fr

SOURCES · liens cliquables · collecte 2026-10-05

[1] INSEE · Prix de production et d'importation de l'industrie - août 2026 · 2026-09-30

[2] Eurostat · Industrial producer prices - August 2026 · 2026-10-05

[3] Commission européenne, DG GROW · Machinery - directive, règlement et dates d'application · Date non indiquée sur la page

[4] INRS · Utilisation des machines - acquisition, revente et location · 2024-03-19

[5] Commission européenne, DG CONNECT · Cyber Resilience Act - application et signalement · 2026-09-07

[6] INSEE · Prix de production industriels français - publication de juillet 2026 · 2026-08-27

[7] Commission européenne - DG Énergie · Écoconception des moteurs et variateurs - exigences actuelles · Date non indiquée sur la page

[8] Commission européenne - DG Énergie · Réexamen des exigences d'écoconception des moteurs et variateurs · 2025-08-25

Retrouvez la rubrique, les précisions et les prochaines éditions sur anyway-consulting.fr